

Compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2014

1. Cadeau de départ en retraite

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ en retraite de Madame Brigitte BARBIER, directrice de l'école maternelle depuis 1983, Mme Danièle VERLHAC, ATSEM depuis 1983, et Monsieur Emile DEHARBES, agent d'entretien depuis 1993.

Afin de les remercier des services rendus à la commune Monsieur le Maire propose de leur offrir un cadeau de départ à la retraite.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le principe du cadeau.

2. Indemnités maire et adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29, L 2123-20 et suivants relatifs aux indemnités de fonction des élus,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le montant des indemnités des élus en votant un taux applicable à une valeur maximale fixée par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en fonction du nombre d'habitants de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal fixe le montant des indemnités du Maire et des deux Adjoints.

Médailles du travail de Mme VERLHAC et Mme STIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obtention en 2014 de la médaille de vermeil (30 ans) du travail à Mme VERLHAC Danielle, ATSEM depuis 1983 à Livry-Louvercy.

Cette décoration lui sera remise lors de son départ à la retraite et le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lui octroyer une prime exceptionnelle.

Et à Mme STIQUE la médaille d'argent (20 ans) du travail, employée à la mairie depuis 1991. Cette décoration lui sera remise en même temps que Mme VERLHAC et le conseil municipal décide de lui octroyer une prime exceptionnelle.

Cette somme sera prévue sur le budget 2014.

3. Vigilance citoyenne

Considérant que la commune de Livry-Louvercy ne connaît pas vraiment de soucis d'insécurité, tout au plus quelques incivilités.

Considérant que, pour autant, il y a lieu de mettre en place un dispositif préventif, propre à apporter de la sérénité aux administrés,

Entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à la mise en œuvre du dispositif « vigilance citoyenne » en partenariat avec la brigade de la gendarmerie nationale de Mourmelon le Grand
- Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole, ainsi que tous documents se rapportant à cette décision.

(Il est rappelé que toute dégradation dans la commune, fera l'objet d'un dépôt de plainte systématique auprès de la Gendarmerie.)

4. Commissions municipales

Voir la rubrique « Conseil Municipal » du site.

5. Commission impôts directs

M. le Maire expose à l'assemblée que l'article 1650 du code général des impôts précise les conditions de mise en place des commissions communales des impôts directs.

Dans les communes de moins de 2001 habitants, la commission est composée de 7 membres titulaires dont le Maire (ou l'adjoint délégué) et six commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles d'imposition directes locales dans leur commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires titulaires et leurs suppléants sont désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide de proposer les noms de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants afin de permettre la nomination par le Directeur des Services fiscaux de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants

Titulaires

Ludovic GUYOT	Agriculteur	Chemin de la messe Livry-Louvercy
Pascal MARCHAND	Chauffeur Livreur	21 rue Jules Rémy Livry-Louvercy
Gérard TOUSSAINT	Retraité	13 rue Saint Martin Livry-Louvercy
Sylvie SZARZYNSKI	Professeure des écoles	6 rue des alouettes Livry-Louvercy
Thibaut LAUNAY	Agriculteur	7 rue de la renaissance 51400 Livry-Louvercy
Christian HYONNE	Chef d'atelier	14 impasse du Petit prince Livry-Louvercy
Guy BOURNAISON	Agriculteur	2 route de Vaudemange Livry-Louvercy
Pascale LUCAS	Assistante maternelle	10 rue du presbytère Livry-Louvercy
Corinne BROYER	Chargée de recrutement	8 bis rue Guillaumet Livry-Louvercy
Alain RANTY	Retraité	22 rue Saint Martin Livry-Louvercy
Estelle PETIT	Monteur vendeur optique	14 impasse Marie Marvingt Livry-Louvercy
René MAIZIERES	Artisan	4 rue Colsenet Mourmelon le petit

Suppléants

Pascal DROHÉ	Contrôleur SNCF	18 rue Jules Rémy Livry-Louvercy
Jean-Luc GUYOT	Artisan	16 chemin du bois clos Livry-Louvercy
Didier MAHEUT	Artisan	2 rue Saucourt Livry-Louvercy
Julien BOURNAISON	Agriculteur	4 route de Vaudemange Livry-Louvercy
Francis BLANCHARD	Retraité	4 rue Montois 51400 Livry-Louvercy
Claudine RASSELET	Sans profession	24 rue Saint Martin Livry-Louvercy

Danièle GENDARME	Retraitée	2 rue de la renaissance Livry-Louvercy
Francine GOBIN	Secrétaire de mairie	2 chemin du moulin Livry-Louvercy
Siméon BARBIER	Retraité	La ferme de la garenne 51400 Mourmelon le Petit
Frankie HUAT		9 impasse du Petit Prince Livry-Louvercy
Nathalie GUILLIER	Aide à domicile	20 rue Saucourt Livry-Louvercy
Philippe FILIPIAK		3 ruelle Rochet 51400 Mourmelon le Petit